

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

L'an deux mille dix- neuf, le 9 décembre, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul DEBAR, maire.

Date de convocation : 03/12/2019

Présents : DEBAR-FERRANT-JOUVES-TISSANDIE-VERGNE-BERGON-BENAC-VESSIO-MANRIQUE-VINCENT.

Absent excusé : COURTIOL

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

Objet : adhésion de la cnte de cnes CAZALS SALVIAC au syndicat AQUARESO

Considérant que le Syndicat AQUARESO, par délibération de son comité du 20 novembre 2019, a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes CAZALS SALVIAC,

Considérant que, conformément au CGCT, les membres du Syndicat AQUARESO doivent désormais se prononcer sur cette proposition de modification des statuts,

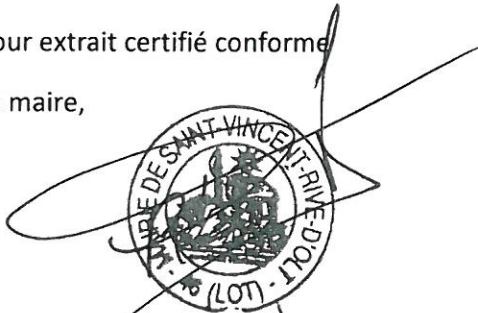
Entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'adhésion de la Communauté de Communes CAZALS SALVIAC telle que proposée par délibération syndicale du 20 novembre 2019 et figurant en annexe à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le maire,



Reçu en Préfecture
le 03/12/2019
Notifié le 09/12/2019